

Fiche récapitulative

TEC211 | Gestion juridique, fiscale et sociale



28

Total d'heures d'enseignement



20

Crédits ECTS



13/10/2025

Début des cours prévu

Programme

Partie 1. L'entreprise et son environnement

Titre 1. Eléments généraux sur les contrats

Titre 2. La diversité des contrats

Titre 3. Droit pénal

Titre 4. L'entreprise et la concurrence

Titre 5. L'entreprise et l'administration fiscale

Titre 6. L'entreprise et la dimension environnementale

Partie 2. Le développement de l'entreprise

Partie 3. Le financement de l'entreprise

Partie 4. De l'entreprise au groupe

Titre 1. Les implications juridiques, fiscales et sociales de l'existence d'un groupe

Titre 2. La restructuration de l'entreprise

Partie 5. La pérennité de l'entreprise

Titre 1. L'entreprise en difficulté

Titre 2. La transmission de l'entreprise

Titre 3. La disparition de l'entreprise

Partie 6. Les associations et autres organismes à but non lucratif

Objectifs : aptitudes et compétences

Objectifs :

- Maîtriser les effets des dispositions contractuelles engageant l'entreprise.
- Maîtriser les dispositions régissant les contrats courants énumérés dans le programme.
- Adapter et faire évoluer le contenu de certains contrats en fonction de la situation d'un client ou de l'entreprise.
- Maîtriser l'identification des éléments constitutifs d'une infraction relevant du droit pénal.
- Informer les dirigeants de l'entreprise sur les conséquences d'une incrimination pénale.
- Maîtriser des situations ou pratiques contraires au droit de la concurrence.
- Accompagner le traitement de pratiques contraires au droit de la concurrence.
- Assister l'entreprise dans ses relations avec l'administration fiscale.
- Rédiger et concevoir les demandes d'agrément et de rescrit.

- Suivre la procédure de vérification fiscale.
- Apprécier l'opportunité d'accepter ou de contester une proposition de redressement.
- Suivre et orienter le contentieux fiscal.
- Assister une entreprise dans la mise en oeuvre de dispositions relevant du droit de l'environnement.
- Assister le chef d'entreprise dans les choix juridiques et fiscaux liés à la :
 - constitution de sociétés ;
 - transformation de sociétés
- Assister le chef d'entreprise dans le suivi juridique de la désignation et du fonctionnement des organes de direction d'une société.
- Répondre à des questions courantes touchant aux implications juridiques et fiscales :
 - de la création et l'utilisation d'un site internet ;
 - du recours à l'informatique dans les transactions courantes de la vie de l'entreprise.
- Maîtriser le régime fiscal des opérations faites avec l'étranger (analyse des conventions, règles de rattachement, régimes de crédits d'impôt, risques fiscaux internationaux.
- Maîtriser les implications juridiques et fiscales liées aux opérations de financement de l'entreprise (choix du mode de financement, suivi du financement,).
- Mettre en oeuvre et suivre les aspects sociaux liés à l'existence d'un groupe.
- Assurer la gestion fiscale des groupes (choix du régime fiscal approprié ; détermination du périmètre d'intégration fiscale ; validation des retraitements ; travaux de synthèse liés à la détermination d'un résultat fiscal de groupe).
- Assister le chef d'entreprise dans la gestion juridique des participations détenues dans d'autres sociétés.
- Choisir le mode de coopération le plus approprié sous l'angle juridique et fiscal.
- Participer à la constitution et suivre le fonctionnement d'un GIE. Participer, sous l'angle juridique et fiscal, à la négociation d'un contrat de location gérance.
- Déterminer sous l'angle juridique, fiscal et social le mode de restructuration approprié.
- Optimiser fiscalement l'opération e restructuration.
- Accompagner juridiquement l'opération de restructuration.
- Accompagner au plan social l'opération de restructuration.
- Repérer les situations exigeant le déclenchement de procédures de prévention ou de traitement des difficultés.
- Assurer le suivi juridique de la procédure de prévention ou de traitement des difficultés.

- Déterminer le mode juridique et fiscal le plus approprié pour l'opération de transmission. Évaluer et optimiser le coût fiscal de la transmission.
- Assurer le suivi juridique de la transmission (garanties de passif?).
- Maîtriser les incidences juridiques, fiscales et sociales des opérations de cessation d'activité ou de dissolution et liquidation d'une entreprise.
- Accompagner au plan juridique la création d'associations (statuts, assemblées?).
- Déterminer le régime fiscal : exonération, identification de secteurs lucratifs.

Compétences :

Maîtriser les effets des dispositions contractuelles engageant l'entreprise.

Maîtriser les dispositions régissant les contrats courants énumérés dans le programme.

Adapter et faire évoluer le contenu de certains contrats en fonction de la situation d'un client ou de l'entreprise.

Prérequis

Sont autorisés à suivre cette formation, les candidats titulaires de l'un des titres ou diplômes suivants :

- Diplôme de gestion et de comptabilité (DGC) du Cnam-Intec
- Diplôme de comptabilité et de gestion (DCG) de l'État
- Titre ou diplôme admis en dispense du DCG État
- Diplôme d'études comptables et financières (DECF) État
- Master ou diplôme conférant le grade de master délivré en France ou dans un État membre de l'Espace européen de l'enseignement supérieur
- Titre de responsable comptable du Cnam (N.B. : Ce titre ne donne pas accès aux épreuves du DSCG Etat)
- Accès dérogatoire par une VAPP prononcée par le Cnam-Intec, au vu des études, formations et expérience professionnelle ou personnelle
- Et, à titre dérogatoire, les personnes non titulaires de l'un des titres ou diplômes exigés ci-dessus sous réserve qu'ils remplissent les conditions pré-requises pour s'inscrire à cette UE : avoir obtenu, au préalable, une note égale ou supérieure à 10/20 aux UE TEC111, TEC112, TEC113 et TEC114 du DGC Intec ou du DCG Etat (N.B. : Cette procédure dérogatoire d'inscription ne s'applique pas aux examens de l'Etat).

Délais d'accès

Le délai d'accès à la formation correspond à la durée entre votre inscription et la date du premier cours de votre formation.

- UE du 1er semestre et UE annuelle : inscription entre mai et octobre
- UE du 2e semestre : inscription de mai jusqu'à mi-mars

Exemple : Je m'inscris le 21 juin à FPG003 (Projet personnel et professionnel : auto-orientation pédagogique). Le premier cours a lieu le 21 octobre. Le délai d'accès est donc de 4 mois.

Lors de votre inscription, un délai administratif d'environ 2 semaines est nécessaire pour mettre en œuvre l'accès effectif aux enseignements.

Planning

Légende:

 Cours en présentiel

 Cours 100% à distance

 Mixte: cours en présentiel et à distance

Modalités	Lieux	Disponibilités	Prochaines sessions *	Tarif indicatif
	En ligne	Annuel	13/10/2025	De 0 à 440 €

	En ligne	Annuel	13/10/2025	De 0 à 440 €
	En ligne	Annuel	Prévue en 2026-2027	De 0 à 440 €
	En ligne	Annuel	Prévue en 2026-2027	De 0 à 440 €
	En ligne	Annuel	Prévue en 2027-2028	De 0 à 440 €
	En ligne	Annuel	Prévue en 2027-2028	De 0 à 440 €

*Selon les UEs, il est possible de s'inscrire après le début des cours. Votre demande sera étudiée pour finaliser votre inscription.

Modalités

Modalités pédagogiques :

Pédagogie qui combine apports académiques, études de cas basées sur des pratiques professionnelles et expérience des élèves. Équipe pédagogique constituée pour partie de professionnels. Un espace numérique de formation (ENF) est utilisé tout au long du cursus.

Modalités de validation :

- Examen final écrit de 4 heures.
- Coefficient : 1,5
- Note inférieure à 6/20 éliminatoire.

La réussite à cette unité d'enseignement permet l'acquisition du bloc de compétences correspondant.

Tarif

Mon employeur finance	440 €
Pôle Emploi finance	440 €
Je finance avec le co-financement Région	Salarié : 260 €
Je finance avec le co-financement Région	Demandeur d'emploi : 260 €

Plusieurs dispositifs de financement sont possibles en fonction de votre statut et peuvent financer jusqu'à 100% de votre formation.

Salarié : Faites financer votre formation par votre employeur

Demandeur d'emploi : Faites financer votre formation par Pôle emploi

Votre formation est éligible au CPF ? Financez-la avec votre CPF

Si aucun dispositif de financement ne peut être mobilisé, nous proposons à l'élève une prise en charge partielle de la Région Nouvelle-Aquitaine avec un reste à charge. Ce reste à charge correspond au tarif réduit et est à destination des salariés ou demandeurs d'emploi.

Pour plus de renseignements, consultez la page Financer mon projet formation [open_in_new](#) ou contactez nos conseillers pour vous accompagner pas à pas dans vos démarches.

Passerelles : lien entre certifications

- DSGC100A - Diplôme supérieur de gestion et de comptabilité (DSGC)

Avis des auditeurs

Les dernières réponses à l'enquête d'appréciation de cet enseignement :

↓ [Fiche synthétique au format PDF](#)

Taux de réussite

Les dernières informations concernant le taux de réussite des unités d'enseignement composant les diplômes

↓ [Taux de réussite](#)